

LE BRUIT : RESTONS VIGILANTS

Le manque de civisme et notamment le BRUIT rendent désagréable le quotidien de nos administrés !

Je rappelle que les champs de noyers, l'esplanade de la salle socioculturelle, les rues du village, etc... ne sont pas des pistes de motos cross.

L'habitant lambda ne doit pas être contraint de se transformer en gendarme. Il n'a pas non plus à essayer l'insolence, qui frise la grossièreté, de ces motocyclistes qui n'apprécient pas d'être rappelés à l'ordre, alors qu'ils détériorent biens publics ou privés et qu'ils font bel et bien du bruit !

Les jeunes gens qui passent et repassent en faisant des figures acrobatiques sur leurs engins ou qui traversent le village trop vite, ne respectent ni la quiétude, ni la sécurité des habitants. Ils le savent sans doute, mais ils mettent aussi leur vie en danger, et

cela peut-être ne l'ont-ils pas intégré. Même si à cet âge nous nous sommes tous sentis invulnérables et immortels, nous ne le sommes pas !

J'en appelle à la raison de ces adolescents et suggère à leurs parents de les sensibiliser à tout cela, je les en remercie. Je ne VOUDRAIS pas en ARRIVER à VERBALISER !

J'en profite également pour rappeler à tous les Saint Quentinois que le retour des beaux jours n'est pas synonyme de laisser-aller : les travaux de bricolage, de jardinage, qui nécessitent des appareils susceptibles de causer une gêne à autrui en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, scie, tronçonneuse, engin agricole,, raboteuse etc... sont soumis à des règles !

Selon l'arrêté préfectoral 97-5126 ces matériels **ne sont autorisés que :**

les jours ouvrés de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h30,
les samedis de 9h à 12h
et de 15h à 19h,
les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h.

En outre, les aboiements répétitifs de votre chien, ainsi que l'usage des piscines peuvent constituer un trouble anormal de voisinage. Je vous invite à tenir vos chiens en laisse et à garder vos portails fermés pour éviter les face-à-face souvent synonymes de panique.

SOYEZ TOUS ATTENTIFS afin d'**ÉVITER** les **CONFLITS**

Je vous souhaite un été serein, avec les contraintes sanitaires peut-être allégées, ce dont nous rêvons tous !
Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Jean Pierre FAURE, Maire

SOMMAIRE

Pages 2 et 3
Page 4
Page 5
Pages 6 à 8
Page 9
Pages 10 et 11

Comptes rendus des conseils municipaux
Point sur les travaux et urbanisme
Diverses informations communales
Maison communale des services
CCAS
Écoles et informations intercommunales

Pages 12 et 13
Pages 14 à 16
Pages 17 à 20
Pages 22 et 23
Page 24

Informations diverses
Emploi
Associations
Raconte ST QUENTIN
État civil, informations diverses

CONDENSÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus des conseils, présidés par Jean-Pierre FAURE sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet www.saint-quentin-sur-isere.fr

CONSEIL du 8 MARS 2021

ESPACE NATUREL SENSIBLE du GOURET

Signature de la convention d'usage avec Madame ROUGEON qui autorise la commune à réaliser des actions de restauration, d'entretien et d'aménagement en vue de la conservation des milieux de la faune et de la flore, sur les parcelles AH 184 à AH 188 incluses dans le périmètre de l'ENS.

EXTENSION ESPACE NATUREL SENSIBLE du GOURET

Demande au Département de l'Isère pour inscrire les parcelles situées dans la proximité immédiate de la source de la Galandrine au réseau des Espaces Naturels Isérois qui présentent un intérêt patrimonial certain au vu de la faune et de la flore identifiées en ces lieux.

DEMANDES d'AUTORISATION d'URBANISME par VOIE DÉMATÉRIALISÉE

Approbation de l'installation d'un module de saisine par voie électronique R'ADS en complément du logiciel de la société SIRAP pour la réception par voie dématérialisée des demandes d'urbanisme.

AUTORISATION des DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT le VOTE du BUDGET

Dans la limite de 722 243.64 € pour le budget principal et 21 455.10 € pour le budget chaufferie.

CONSTRUCTION MAISON COMMUNALE des SERVICES, APPROBATION AVENANTS aux MARCHÉS de TRAVAUX SUIVANTS

N° du LOT	INTITULÉ du LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT du MARCHÉ INITIAL EN €	MONTANT HT de l'AVENANT en €	MONTANT HT du MARCHÉ en €
8	Cloisons/doublage	CARBONERO	84 895.50	1 725.00	86 620.50
15	Électricité	INEO	97 648.93	1 307.16	99 256.09
5	Menuiseries extérieures	RAFFIN	169 113.00	1 814.00	170 927.00

INFORMATIONS DIVERSES

PROSTITUTION

Ce sujet délicat revient, les chemins du Replat qui conduisent à la digue sont à nouveau envahis, les riverains excédés demandent la pose d'une barrière pour limiter l'accès des véhicules.

INTERCOMMUNALITÉ SMVIC

Régie Eau et Assainissement

Le remplacement de la canalisation existante qui date de 1932 du pied de l'impasse de Tranchicotte jusqu'au golf est programmé.

ACCUEIL de LOISIRS : la rencontre avec les responsables Enfance Jeunesse de l'intercommunalité a permis de faire l'état des lieux pour la mise en place de l'accueil de loisirs à partir de fin avril, pour les dix mercredis jusqu'à fin juin. Les 3-6 ans seraient accueillis à l'école maternelle et les 6-11 ans au rez-de-jardin de la salle socioculturelle. De nombreuses obligations auxquelles il nous sera difficile de répondre en si peu de temps vont demander une adaptation pour pouvoir fonctionner à partir d'avril. D'autres échanges sont prévus pour trouver les solutions. Lorsque les salles du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie seront libres, leur réaménagement permettra d'y installer l'accueil de loisirs pour les deux tranches d'âge, après validation par les services de la PMI et de la CAF.



RAPPEL des HORAIRES d'OUVERTURE de L'AGENCE POSTALE

Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h - du mardi au vendredi de 8h30 à 12h

BIEN QUE la MAIRIE soit OUVERTE le VENDREDI APRÈS-MIDI, l'AGENCE POSTALE EST FERMÉE.

CONSEIL du 6 AVRIL 2021

BUDGET PRINCIPAL : Approbations :

- du compte de gestion 2020 dressé par le trésorier municipal ;
- du compte administratif 2020 avec un résultat de fonctionnement excédentaire de 1 709 280.20 € et un résultat d'investissement déficitaire de 747 283.08 € ; 747 283.08 € sont prélevés sur l'excédent de fonctionnement pour compenser le déficit d'investissement ; le solde, soit 961 997.12 € est conservé en section de fonctionnement ;
- du compte primitif 2021 qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes, dans chaque section - Fonctionnement : 2 624 916.12 € - Investissement : 2 819 344.39 €.

BUDGET CHAUFFERIE, approbations :

- du compte administratif 2020 avec un résultat excédentaire global de 89 932.66 €. Chaque excédent de section est conservé dans la section, soit 11 771.86 € pour le fonctionnement et 78 160.80 € pour l'investissement ;
- du compte de gestion dressé par le trésorier municipal ;
- du budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes, dans chaque section - Fonctionnement : 76 871.86 € - Investissement : 102 353.40 €.

ÉVALUATION du PLAN de GESTION de L'ENSEMBLE NATUREL SENSIBLE (ENS)

Approbation de la mission à confier à Madame PLATEL pour l'évaluation du plan de gestion de l'ENS du GOURET pour un montant de 5 825 € TTC, et sollicitation d'une demande de subvention auprès du département.

RENFORT d'ÉTÉ aux SERVICES TECHNIQUES

Approbation de la création d'un emploi à temps plein pour la saison estivale afin de renforcer l'équipe des services techniques.

MODIFICATION STATUTAIRE de la SMVIC

Approbation de la mise à jour des statuts de la Communauté de Communes.

COMPÉTENCE PLUI à la COMMUNAUTÉ de COMMUNES (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Refus du transfert.

TAUX des TAXES LOCALES, votés comme suit :

- **taxe sur le foncier bâti :**
34.69 % (dont 15.9 % du taux départemental 2020, le taux communal reste à 18.79 %).
- **taxe sur le foncier non bâti :** 57.01 % .

TRAVAUX en FORÊT COMMUNALE :

Approbation des travaux de dégagement/nettoisement et taille de formation de feuillus précieux pour un montant de 4 400 € et sollicitation dans ce cadre des subventions auprès du département et de la région.

RÉNOVATION de l'ANCIENNE MAIRIE

Approbation des travaux de rénovation de l'ancienne mairie à réaliser pour l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) pour un montant de 78 302.39 € HT et sollicitation dans ce cadre d'une subvention auprès du Département.

INSTALLATION d'un JEU de COUR à l'ÉCOLE MATERNELLE

Approbation pour un montant de 9 101.46 € TTC et sollicitation d'une subvention auprès du département.

APPARTEMENT COMMUNAL

Approbation de la diminution du tarif de location du T3 situé dans le bâtiment Daclin, à compter du 1er mai 2021. Le loyer mensuel passe ainsi de 790 € à 700 €.

MAISON COMMUNALE des SERVICES

Approbation des baux locatifs à signer avec les futurs occupants de la maison communale (MAM et professions médicales et paramédicales).

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

EN COURS

★ LA MAISON COMMUNALE des SERVICES

Les VRD, les sols intérieurs, les peintures et les façades extérieures sont en cours. A cause de la crise sanitaire les travaux ont bien évidemment pris du retard, la réception des travaux est prévue le 18 juin.

★ LA MAISON ASSOCIATIVE

Construction au Gît, derrière les courts tennis.
Les travaux ont démarré le 03 mai et devraient se terminer le 03 septembre 2021.

★ LA TOUR

Étude de paysage sur le site de la TOUR au Gît, en collaboration avec l'association SPIA, l'archéologue du Département Annick CLAVIER et l'architecte des Bâtiments de France (réouverture du sentier reliant la place Charles DACLIN à la TOUR, étude de la végétation, sécurisation de l'ouvrage, élaboration d'une signalétique en lien avec le site et ses accès, etc...). Mission confiée à Florent BESSOU CAVILLOT.

PRÉVUS

- ⇒ busage de fossés chemin de la Mativerie ;
- ⇒ réfection d'un court de tennis ;
- ⇒ réfection partielle du bâtiment de l'ancienne mairie (où exercent actuellement kinés et médecin), remise en état de la cour, remise aux normes pour l'Accueil Collectif de Mineurs (mercredis et vacances scolaires dès septembre) ;
- ⇒ travaux d'entretien des voiries en août ;
- ⇒ étude d'un plan de circulation pour le chemin des Gorgeraux et la rue des Fontaines ;
- ⇒ pose de coussins berlinois au début du chemin des Gorgeraux.



TERMINÉS

★ POSE par les services techniques de SAINT QUENTIN :

- ➡ de nouveaux panneaux de désignation des rues et des quartiers ;
- ➡ de panneaux de signalisation tels que sens interdit ;
- ➡ de barrières pour limiter les accès.

★ LES GORGERAUX : élargissement du chemin.

★ ÉCOLE : création de massif paysagé devant l'école Louis Pergaud.

L'URBANISME

QUELQUES NOUVELLES

Depuis avril 2020, 65 dossiers ont été traités selon le détail ci-après :

► dépôt de 14 permis de construire : 13 ont été validés après instruction par les services de l'intercommunalité, 1 permis a été refusé ;

► Dépôt de 51 demandes préalables de travaux : 49 ont été accordées et 2 ont été refusées pour non-conformité au PLU (Plan Local d'Urbanisme). La Commission URBANISME s'est réunie trois fois en un an sous la présidence de **Jean Pierre Faure**.

Elle remercie vivement **Augusta Gasquet**, agent d'accueil, et secrétaire de la commission.

DIVERSES INFORMATIONS COMMUNALES



**LES ABORDS de nos MOLOKS
SANS COMMENTAIRE !**

COMMÉMORATION du 8 mai 1945

Un hommage sobre, en comité restreint, crise sanitaire oblige, ce jeudi 8 mai en matinée, aux Monuments aux Morts de la Place Docteur Valois.

En présence de quelques élus, des représentants des anciens combattants, du Chef de caserne des sapeurs pompiers et de quelques citoyens, le maire, Jean Pierre FAURE, a donné lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès du Ministère des Armées, chargée de la mémoire des Anciens Combattants.

Puis une minute de silence était observée, avant le dépôt de la gerbe.



Feux d'artifice le mardi 13 Juillet 2021 à 22 h

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Concert de l'Écho du Bas Grésivaudan à 21 h

Suivi d'une SOIRÉE DANSANTE

Organisation confiée à l'Écho du Bas Grésivaudan

QUELS SONT LES SERVICES QUE NOUS TROUVERONS à la MAISON COMMUNALE des SERVICES ?

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

LA MAM en COEUR



Qu'est qu'une MAM ?(Maison d'Assistantes Maternelles)

Entre la "micro-crèche" et l'accueil à domicile, la **Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)** est tenue par des assistantes maternelles agréées. Elles peuvent chacune garder jusqu'à quatre enfants simultanément et signent leur contrat de travail directement avec les parents.

Il s'agit bien d'une structure privée et les parents sont les employeurs directs d'une seule assistante maternelle.

La **Maison d'Assistantes Maternelles "MAM-en-CŒUR"** accueillera vos enfants de 0 à 6 ans, dans un local de 160 m² entièrement neuf. Il se compose d'une grande pièce de vie de plus de 60 m² avec un coin repas, trois chambres, une salle de change, une cuisine et un bureau. De plus, la MAM possèdera un extérieur entièrement grillagé et ombragé. Nous organiserons aussi différentes sorties : au jardin d'enfants quasiment en face, à la médiathèque, au RAM, à la ferme pour y voir les moutons...



Nous sommes trois assistantes maternelles : **Chrystelle Calvez**, **Magalie Colombat-dit-Marchand** et **Sandrine Rey**, complémentaires qui partagent la même passion et les mêmes valeurs. Une quatrième assistante maternelle viendra compléter notre équipe.



NOS VALEURS

► **Le respect** : nous veillons à respecter le rythme de chaque enfant suivant ses besoins et ses capacités (ne pas réveiller un enfant qui dort, proposer des activités adaptées...). De plus, la vie en collectivité permet à l'enfant d'acquérir un certain respect des autres, du matériel et des règles de vie.

► **Le bien-être** : nous prenons le temps au moment de l'adaptation de connaître l'enfant et sa famille afin qu'il puisse se sentir en sécurité, écouté, compris et ainsi nouer un lien de confiance. Nous faisons en sorte de répondre à ses besoins autant affectifs que physiques. Le lieu d'accueil est pensé et aménagé de façon à le rendre agréable, plaisant, sécurisant.

► **L'autonomie** : peu à peu l'enfant prend conscience qu'il devient une personne à part entière et nous sommes là pour le guider dans ses différents apprentissages. Nous ne faisons pas à sa place, nous l'accompagnons afin qu'il prenne confiance en lui et qu'il soit capable, petit à petit, de prendre ses propres décisions.

POUR NOUS CONTACTER

Mail : mam.en.coeur@gmail.com / Blog : www.mam-en-coeur.org / Facebook : MAM-en-Coeur





ADMR

au REZ-DE-CHAUSSÉE

CONTACTS

ADMR Bas Grésivaudan - 483 rue du Vercors—38210 St Quentin sur Isère
(adresse actuelle prochainement transférée à la Maison Communale des Services)

☎ 04 76 65 57 24 @ admrbagr@fed38.admr.org

L'ADMR est le premier réseau français associatif employeur au service des personnes.

L'association **ADMR Bas Grésivaudan** intervient chez toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour bien vivre chez soi.

L'ADMR ne s'adresse pas exclusivement aux personnes âgées mais aussi aux familles cherchant un mode de garde pour les enfants et aux personnes ayant besoin d'aide pour l'entretien du logement et du linge.

L'association ADMR Bas Grésivaudan fait partie du réseau national ADMR. Elle est animée par des **bénévoles**.

Elle est certifiée AFNOR (NF) depuis 2014 et gère un service prestataire.

L'association emploie des aides à domicile qui interviennent sur les communes de Saint Quentin sur Isère, Poliénas, Montaud, La Rivière et ponctuellement Tullins, selon les besoins suivants :



● LES SERVICES aux SÉNIORS

- ▶ Entretien du linge et du logement ;
- ▶ Aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts ;
- ▶ Transport accompagné (courses, rendez-vous divers).

● L'ACCOMPAGNEMENT du HANDICAP

- ▶ Aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts ;
- ▶ Transport accompagné (courses, rendez-vous divers).

● LA GARDE d'ENFANTS à DOMICILE

- ▶ Transport accompagné (école, loisirs) ;
- ▶ Jeux et activités ;
- ▶ Préparation des repas ;
- ▶ Surveillance des devoirs.

Ces prestations peuvent être financées, sous certaines conditions par l'APA, les caisses de retraite, les mutuelles, la CAF. Elles ouvrent droit à une réduction ou à un crédit d'impôt. Les CESU sont acceptés.



LES BUREAUX SONT OUVERTS : le mardi de 09h00 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 17h00
L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EST ASSURÉ du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Au rez-de-chaussée se trouve également une salle de 90 m² destinée à la célébration de diverses cérémonies, mariages, parrainages républicains et aux réunions du Conseil Municipal.

AU 1er ÉTAGE



Maurice ZILLI

DOCTEUR SPÉCIALISTE en MÉDECINE
GÉNÉRALE

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS

 **04 76 93 33 54**

CABINET D'INFIRMIÈRES



NOTRE CABINET SERA TRANSFÉRÉ dans les NOUVEAUX
LOCAUX à COMPTER du **1er juillet 21.**

Nous serons ravies de vous y accueillir du lundi au dimanche soir sur rendez-vous.

Bien évidemment nos soins à domicile continuent.

Pour information, nous réalisons également les tests
COVID antigéniques et PCR.

Nous vous précisons que **Claudine CHAUVET** prendra
sa retraite au mois de juin, après de nombreuses
années d'exercice auprès des St Quentinnois.

Vos infirmières, **Claudine, Magali et Christine** restent
à votre disposition au **04 76 93 66 11.**



Mathieu BOISIER

Ostéopathe diplômé de
l'institut supérieur
d'ostéopathie de Lyon



07 66 71 37 83

Prise de RDV également sur
DOCTOLIB



A la création de ce nouveau lieu
pour les Saint Quentinnois, je
remercie la commune et invite les
habitants, auquel il est destiné, à le
découvrir très prochainement à
partir de début juillet lors de mon
installation. **Nadine SCHENA**
kinésithérapeute
04 76 06 11 66

Karine LARUE, kinésithérapeute
04 76 37 45 24

Maureen BERNARD, SAGE-FEMME



Diplômée d'État à l'HEFF de Bruxelles en 2008, j'ai commencé ma carrière de sage-femme en clinique de niveau II dans ma région natale de Montpellier de 2008 à 2016 (salle de naissance, suites de couches et néonatalogie).

Forte de cette expérience inoubliable et enrichissante, c'est en 2017 que j'entreprends d'être sage-femme libérale. Durant ces années, j'ai développé mes compétences en allaitement par l'obtention du DIU de lactation humaine et allaitement maternel de Grenoble en 2017/2018, des formations de préparation à la naissance, examen clinique et surveillance du nourrisson, rééducation périnéale, gynécologie préventive et sophrologie.

C'est avec attention, disponibilité et bienveillance que je vais prendre soin de chacune de vous de l'adolescence à la ménopause. Je vous propose, entre autres :

- ★ un accompagnement dès votre désir de grossesse en consultation pré-conventionnelle, le suivi de votre grossesse (non pathologique), l'entretien prénatal, la préparation à la naissance et à la parentalité classique ou sophrologie ;
- ★ un suivi à domicile ou au cabinet des grossesses pathologiques ;
- ★ un suivi post natal, visites à domicile et au cabinet ;
- ★ la rééducation périnéale pour toutes les femmes ;
- ★ le suivi gynécologique de prévention et de contraception : consultation annuelle, frottis, prévention des MST, prescription d'examens complémentaires, réorientation vers un gynécologue ou médecin pour toutes pathologies le nécessitant ;
- ★ la vaccination pour toutes les femmes ;

J'aurai le plaisir de vous accueillir à partir du mois de novembre 2021, avec prises de rendez-vous dès mi-octobre au **06 24 51 94 60 du lundi au vendredi sur rendez-vous et le week-end pour les sorties précoces de maternité.**

C'est avec une grande satisfaction que j'intègre la maison médicale auprès de mes consœurs et de mes confrères.

Maureen BERNARD

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

NOUVEAU

CONTACT

☎ 04 76 93 60 08

**SUR NOTRE COMMUNE, PERMANENCES
du CCAS ouvertes à tous, SANS RENDEZ-VOUS**

Les premières permanences ont été organisées **les mardis 13, 20 et 27 avril**, dans le respect des gestes barrières et seront reconduites tous les troisièmes mardis de chaque mois.

Les prochaines sont déjà fixées. Elles se tiendront à la salle socioculturelle ou en mairie (si les conditions sanitaires s'améliorent) **de 18h à 19h**, les mardis **18 mai, 15 juin, 20 juillet** et **21 septembre**. Les suivantes seront programmées ultérieurement.

Vous avez un souci avec une démarche, vous cherchez un logement, vous êtes en recherche d'emploi, vous avez besoin d'être soutenu(e) dans un moment difficile, vous souhaitez aider un proche, un voisin, etc... ?

**Venez aux permanences du CCAS mises spécialement en place à cet effet
ou si vous préférez un rendez-vous appelez la mairie qui prendra en compte votre appel. Nous ferons le maximum pour vous venir en aide, en toute discrétion.**

SOLIDARITÉ COMMUNALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Si vous avez repéré une personne isolée, malade, handicapée qui connaît des difficultés, merci de prendre le temps de la signaler en mairie afin que le CCAS puisse lui venir en aide.

☎ 04 76 93 60 08 ou mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

L'AIDE aux VACANCES

Pour les enfants de 3 à 16 ans, en fonction du quotient familial le CCAS accorde une aide pour une durée de 15 jours maximum par an, pour colonies, centres aérés, frais de stages sportifs, éducatifs, culturels **hormis les cours particuliers et les activités intercommunales déjà financées par la commune**

Rappel : l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) ouvert à ST QUENTIN est intercommunal et n'appelle donc aucun versement communal.

LES QUOTIENTS et LES AIDES CORRESPONDANTES

QUOTIENTS	De 0 à 350	de 351 à 600	de 601 à 900	de 901 à 1200	de 1201 à 1525
AIDES OCTROYÉES par jour	25 €	20 €	15 €	10 €	5 €

LES AÎNÉS et les NOUVEAUX-NÉS

Cette année le repas des aînés n'a pu avoir lieu.

Ce moment convivial de partage a manqué à tout le monde. Peut-être que d'ici quelque temps nous arriverons au moins à organiser un simple goûter juste pour le plaisir de se retrouver ? Sinon nous attendrons 2022 pour renouer avec la tradition annuelle du repas...du moins espérons-le !



Pas de réception non plus pour les bébés nés en 2020 et 2021.
Les bouquets de naissance ont été portés ou seront apportés au domicile des parents.

LES ÉCOLES

ÉCOLE et CANICULE

Avec les canicules de plus en plus fréquentes au mois de juin, il fallait trouver des solutions pour limiter la surchauffe dans les locaux scolaires.

La mairie s'est donc engagée à faire des travaux pour limiter les entrées de chaleur dans les classes et en particulier les apports solaires.

Un bureau d'études a été sollicité pour examiner toutes les possibilités d'isolation et les comparer. La solution retenue, jugée la plus efficace et la moins onéreuse compte tenu de l'exposition et de l'orientation des deux bâtiments, a été la pose de films sur les vitrages les plus exposés.

Nous avons fait le choix d'une pose en extérieur du film le plus performant du marché qui devrait permettre une baisse de la température de plusieurs degrés.

Les travaux, subventionnés à 50% par le Département (suite à la canicule de juin 2019), ont été effectués pendant les vacances de février 2021.

Limiter les entrées de chaleur ne suffit pas pour des bâtiments fermés toute la nuit. Nous avons donc pris la décision de modifier certaines pratiques : aérer les classes tôt le matin, dès l'arrivée du personnel communal, afin de permettre à l'air frais de rentrer dans les locaux et réorganiser le travail des agents, en particulier le ménage, pour éviter les heures les plus chaudes. Ce chantier et ces nouvelles pratiques devraient donc permettre à nos enfants, nos enseignants et notre personnel de travailler dans de meilleures conditions dès les grosses chaleurs de cette année.

JOURNÉE NATIONALE des ATSEM

Cette journée s'est déroulée à l'école maternelle le **26 mars dernier** et a permis, comme chaque année de mettre à l'honneur nos ATSEM (Agents Territoriaux spécialisés des Écoles Maternelle).



Pour l'occasion **Sandrine TANCHON**, **Magalie FOUREL** et **Amel SAOUD** ont décoré la cour de l'école maternelle avec des ballons. Elles ont aussi accroché les dessins faits par les enfants spécialement pour cette journée, sur le thème « **dessine l'ATSEM de ta classe** ».

Des dessins différents et semblables à la fois, mais dans tous les cas remplis d'amour. Ces petits artistes en herbe nous ont montré toute leur sensibilité en imaginant, sur papier, celles qui, au quotidien, s'occupent d'eux.

Ces dames avaient pris soin d'accorder leurs tenues et leurs coiffures afin d'avoir, toutes les trois, le même joli look.

Les enfants, comme les adultes, privés en ce moment de toute festivité ont été ravis de cette journée amusante et colorée.

Merci à elles pour cette belle initiative et pour leur investissement.

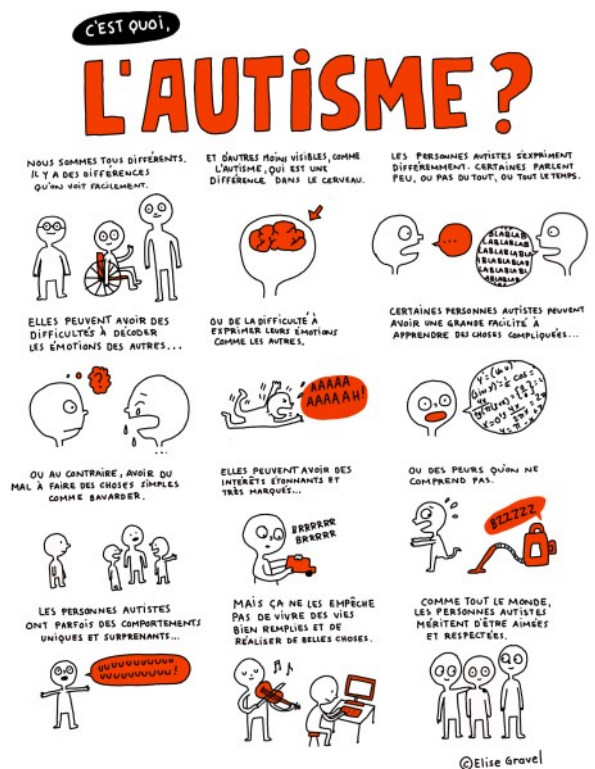


LES ATSEM vues par les enfants

Une AUTRE JOURNÉE IMPORTANTE à l'ÉCOLE : LA JOURNÉE NATIONALE de SENSIBILISATION à l'AUTISME

La journée nationale de sensibilisation à l'autisme a eu lieu, comme chaque année le **2 avril** dernier. Elle vise à mieux informer le grand public sur les réalités de ce trouble du comportement.

A cette occasion chacun est invité à porter du bleu (vêtements, accessoires etc...) en gage de son soutien à la cause.
Dans notre commune, AESH (Accompagnants d'Élèves en situation de Handicap), ATSEM, enseignantes de l'école maternelle et équipe périscolaire ont joué le jeu !
Nous les en remercions vivement !



L'INTERCOMMUNALITÉ - SMVIC

L'ANCIENNE ÉCOLE de SAINT QUENTIN REPREND du SERVICE

Elle accueillera, dès la rentrée prochaine, l'**ACCUEIL COLLECTIF des MINEURS de SAINT QUENTIN**.

En effet, les enfants étaient accueillis sur les communes de Saint Romans et Vinay pour toutes les vacances et seulement une semaine en avril et quinze jours fin août à SAINT QUENTIN. Dès la rentrée de septembre 2021, le centre ouvrira tous les mercredis et toutes les vacances scolaires pour les 0/3 ans et les 6/11 ans.

La Communauté de Communes souhaitait des locaux dédiés et pérennes, nous avons donc pris la décision d'installer cette structure dans l'ancienne école maternelle, actuellement occupée par le médecin et les kinés qui intégreront bientôt leurs nouveaux cabinets à la maison communale des services.

Dès que les salles seront vides, nous commencerons des travaux de mise aux normes, rafraîchissement des locaux et mise en sécurité de la cour et du préau, travaux subventionnés à 60 % par le Département.

Cette ancienne école que de nombreux Saint Quentinnois ont fréquentée reviendra donc à sa fonction première : l'accueil des enfants.



A SIGNALER : l'ACCUEIL de LOISIRS est d'ores et déjà ouvert le mercredi pour les 6/11 ans (inscriptions sur le site de la SMVIC) et fonctionnera la dernière quinzaine d'août comme d'habitude cette année, dans les locaux de la salle socioculturelle.

IL Y A ENCORE de NOMBREUSES PLACES le MERCREDI !

ÉLECTIONS RÉGIONALES et DÉPARTEMENTALES

Elles auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Initialement prévues en mars, elles ont été reportées en juin par la loi du 22 février 2021 et fixées aux 13 et 20 juin. Jean CASTEX a proposé ensuite de les repousser d'une semaine, calendrier entériné par un décret en conseil des ministres en date du 21 avril 2021.

Afin **de faciliter le vote par procuration**, il est désormais possible d'établir sa demande de procuration de vote en ligne.

Pour cela, l'électeur doit se rendre sur une plateforme dédiée www.maprocuration.gouv.fr, se connecter et renseigner toutes les informations nécessaires (état civil du mandat et du mandataire, lieu de vote, etc) à l'établissement de sa procuration.

Attention ! la dématérialisation complète de la procédure n'étant pas encore disponible, le mandant doit ensuite quand même se rendre à la gendarmerie pour confirmer son identité.

Comment ça marche ?



INFORMATION COVID

Le ministère des Solidarités et de la Santé a conçu le site www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr dans le cadre de sa stratégie « tester, alerter, protéger » de lutte contre l'épidémie de COVID 19.

Ce site s'adresse à tout un chacun. Il offre des informations fiables, claires et à jour, pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires.

ENVIRONNEMENT

Il reste important de sensibiliser les enfants à l'écologie, le tri et la gestion des déchets.

Noéline ANDRÉ élève de CM2 et son frère **Ilan** en CM1 ont décidé de ramasser tous les déchets sur le stade de foot. Merci les enfants...

A déplorer, malgré tout, qu'ils aient eu à ramasser tout cela !





La lutte contre les plantes envahissantes, nuisibles à l'agriculture, à la biodiversité et à la santé humaine, est un enjeu fort dans notre département.

Pour reconnaître ces plantes et découvrir les moyens de lutte efficaces contre celles-ci, vous pouvez accéder via le lien ci-après à la page dédiée de la chambre d'agriculture :

<https://extranet-isere.chambres-agriculture.fr/cultures/grandes-cultures/plantes-envahissantes-en-expansion/>



LA DÉMOUSTICATION



Avec les beaux jours les moustiques vont également faire leur retour.



L'EID (Entente Interdépartementale Rhône Alpes de Démoustication), comme chaque année à Saint Quentin, assure la lutte contre les moustiques de marais, mais pas d'autres solutions pour le moustique tigre que de se protéger individuellement.

C'est pourquoi l'EID propose également aux habitants une visite de leurs extérieurs (balcons, terrasses, jardins...) pour dénicher les possibles lieux de développement des moustiques tigres.

Sur simple demande en remplissant le formulaire sur leur site internet un rendez-vous est pris et un agent se déplacera gratuitement pour vous fournir conseils et matériels adaptés à votre nuisance (endroits à surveiller, installation de moustiquaires...) pour bloquer l'accès aux moustiques à l'eau calme, lieu de ponte et le développement de leurs œufs.

Leur rayon d'action étant de 50 m, il est important que tous les habitants prennent ces précautions simples de surveillance pour limiter sa prolifération.

La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous, n'hésitez pas à grouper votre demande avec celles de vos voisins via le formulaire que vous trouverez sur le site

www.eid-rhonealpes.com ou par mail à contact@eid-rhonealpes.com.

Vous pouvez aussi vous procurer le formulaire et l'adresse en mairie, ou sur le site mairie www.saint-quentin-sur-isere.fr

Contacts

www.eid-rhonealpes.com / contact@eid-rhonealpes.com



Du côté de l'emploi ...

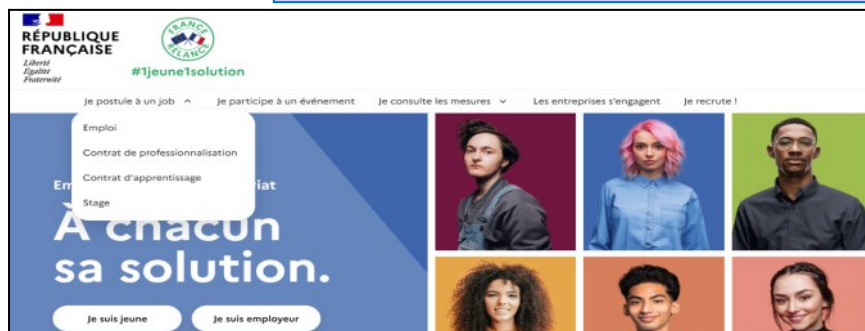
AVEC



**Emploi : jeunes & employeurs
rencontrez-vous !**

**VOUS ÊTES JEUNE ? EN RECHERCHE d'EMPLOI, de STAGE ou d'un JOB d'ÉTÉ ?
VOUS ÊTES EMPLOYEUR ? En RECHERCHE de COMPÉTENCE ou en MESURE
d'ACCOMPAGNER un JEUNE PENDANT une PÉRIODE de STAGE ?**

VOICI QUELQUES PISTES pour VOUS AIDER



**Pour les moins de 26 ans :
1 jeune 1 solution**

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

Pour les 16-30 ans : La plateforme wizbii

<https://www.wizbii.com/>

EMPLOI WIZBII Jobs	CODE de la ROUTE WIZBII Drive	AIDES FINANCIÈRES WIZBII Money	ÉVÉNEMENTS WIZBII Events	SANTÉ WIZBII Protect	CONSEILS WIZBII Blog
Trouvez un emploi parmi + de 300 000 postes depuis notre moteur de recherche.	Révissez votre code de la route en ligne où que vous soyez.	Simulez et obtenez des aides financières parmi + de 280 aides locales régionales et nationales.	Développez les opportunités de rencontres et d'échanges avec les entreprises.	Prenez soin de votre santé avec notre mutuelle, conçue pour les jeunes, à partir de 9.90 €.	Informez-vous et retrouvez toute l'actualité professionnelle et étudiante au travers d'articles et de témoignages inspirants.

POUR les JEUNES un SITE INCONTOURNABLE

Une mine d'informations, en voici une parmi tant d'autres...

Vous êtes jeune et avez besoin d'une aide financière pour **passer le permis B ou le BAFA/BAFD, ou BNSSA ?**

★ **vous bénéficiez d'un Pass'Région ?** 2 279 aides ont déjà été accordées à des jeunes qui ont accompli une mission dans une association agréée par la Région. Actuellement 214 missions sont à pourvoir sur tout le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les consulter :

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/Mon compte, onglet « Avantages droits et devoirs ». « Mes démarches »>

500 € octroyés contre la réalisation d'une mission d'engagement volontaire de 80 h (permis de conduire),
1 000 € contre la réalisation d'une mission d'engagement volontaire 150 h (permis de conduire)

★ **Les jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires (JSP)** âgés de 16 à 25 ans et titulaires du brevet de **Jeunes Sapeurs-Pompiers**, peuvent également bénéficier de ces aides, en contrepartie de leur investissement au service de nos concitoyens. Ils doivent en formuler la demande auprès de leur SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

★ **Et pour tous les jeunes (même sans le Pass'Région !)**

Si vous avez 18 ans et êtes en cours de formation au permis de conduire, vous pouvez bénéficier d'une aide de 200 € sans contrepartie, pour payer les heures de conduite dans une auto-école de la région, même en conduite accompagnée. Le Pass'Région n'est pas exigé dans ce cadre. Consultez le site ci-après :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/385/289-financer-ma-formation-au-permis-de-conduire-orientation-formation.htm>

IMPORTANT : l'avantage permis de conduire du Pass'Région (en contrepartie d'heures de mission dans une association) et cette aide de 200 € sont distincts l'un de l'autre et sont cumulables.

Pôle emploi : inutile d'être inscrit pour bénéficier des opportunités d'emploi et des conseils sur le site
<https://www.pole-emploi.fr>

Pour les chercheurs d'emploi : recherche d'opportunités par métier, mot clé ou par compétences.



Pour les employeurs, accès à la CV
Thèque avec une recherche par métier,
mot clé ou par compétences.



Et encore

Des outils pour vos candidatures spontanées :
<https://labonneboite.pole-emploi.fr/>

Et des outils à découvrir selon vos besoins :
<https://www.emploi-store.fr/portail/accueil/>

à consulter aussi

<https://jobs-stages.letudiant.fr/stages-etudiants.html>
<https://www.stage.fr/stage>
<https://www.directetudiant.com/theme/offres-stage.html>
<https://www.info-jeunes.fr/annonces/offres?searchAera=815>
<https://www.studentjob.fr/job-d-ete/grenoble>
<https://fr.indeed.com/emplois?q=Jobs+D%27%C3%A9t%C3%A9+ls%C3%A8re>
Pour rechercher un contrat en alternance : <https://labonnealternance.pole-emploi.fr/>



Choisir un métier

- *S'informer
- *Identifier ses atouts
- *Construire son projet



Se former

- *S'informer
- *Trouver une formation
- *Suivre une formation



Préparer sa candidature

- *Organiser sa recherche
- *CV et lettre de motivation
- *S'appuyer sur son réseau



Trouver un emploi

- *Rencontrer des professionnels
- *Rechercher une offre
- *Réussir l'entretien



Créer une entreprise

- *De l'idée au projet
- *Élaborer son projet
- *Démarrer son activité



International

- *S'informer
- *Préparer et valider son projet
- *Anticiper son retour en France

Besoin d'un coup de pouce ?
D'un conseil personnalisé ?
Contact en toute confidentialité :
 mairie 04 76 93 60 08
ou courriel
emploi@saint-quentin-sur-isere.fr

Toujours du côté de l'emploi ...



CHACQUE JEUNE SA SOLUTION !

#1jeune1solution # France relance

Le plan « 1 jeune 1 solution », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

MON AVENIR, C'EST un MÉTIER QUI ME PLAÎT : que propose la MISSION LOCALE pour m'accompagner vers l'emploi ?

- ★ découvrir des métiers et des secteurs d'activité ;
- ★ repérer les offres d'emploi qui m'intéressent ;
- ★ m'aider à présenter ma candidature, rédiger mon CV et préparer mes entretiens d'embauche ;
- ★ rencontrer des professionnels de tous les domaines ;
- ★ expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage, contrat Initiative emploi, Parcours Emploi Compétences, Emplois Francs).

UNE FORMATION pour y ARRIVER : en poussant les portes de la Mission Locale, je trouverai :

- ★ des idées pour mon orientation professionnelle ;
- ★ un partenaire pour construire mon projet ;
- ★ un conseiller pour m'aider à financer ma formation (État, Région, partenaires).

DES SOLUTIONS pour ma VIE QUOTIDIENNE : la MISSION LOCALE m'accompagne là où j'en ai besoin :

- ★ logement : conseils et aides pour me loger ;
- ★ santé : accompagnement sur divers points relatifs à la santé comme l'accès aux soins, situation de handicap, sécurité sociale ;
- ★ mobilité : aides, renseignements et accompagnements, transports, cours de code, aide au permis, voyage à l'étranger avec Erasmus ;
- ★ coup de pouce financier pour accéder à l'autonomie ;
- ★ justice : comprendre mes droits et mes devoirs, décryptage et régularisation de ma situation en cas de difficulté avec la justice.

M'ENGAGER : bénévolat, engagement citoyen, service civique.

MA MISSION LOCALE, UNE SEULE ADRESSE POUR TOUS MES PROJETS

Mission Locale « Jeunes » Saint Marcellin Vercors Isère - Maison de l'Intercommunalité
9 rue du Colombier - 38160 SAINT MARCELLIN

N'hésitez plus à prendre rendez-vous au **04 76 38 83 42**. Vous serez reçu(e) par une conseillère avec toutes les précautions sanitaires obligatoires.

Vous pouvez aussi vous préinscrire directement sur le site <http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Contacts

 **04 76 38 83 42**
contact@mlj-smvi.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

LES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont intervenus 25 fois du 1er janvier au 25 avril 2021 comme suit : 10 interventions sur SAINT QUENTIN sur ISÈRE, 4 sur MONTAUD, 4 sur LA RIVIÈRE, 1 sur Morette, 4 sur TULLINS, 1 sur l'A49 et 1 sur VEUREY-VOROIZE.

LE DÉTAIL de ces INTERVENTIONS

18 secours à la personne, 3 accidents de la circulation, 1 feu de véhicule, 1 feu sur voie publique, 1 feu de bâtiment, 1 secours animalier.

Avec le contexte sanitaire actuel, la journée des **GESTES qui SAUVENT** ne s'est pas déroulée, nous espérons qu'elle puisse avoir lieu en 2021.

L'amicale remercie les Saint Quentinnois et Saint Quentinnoises pour leur générosité lors de la distribution des calendriers. Certes nous n'avons pas pu vous rencontrer physiquement et échanger avec vous de vive voix cette année mais nous avons été très touchés par l'affluence de petits mots sympathiques et de soutien découverts dans les enveloppes à leur retour à la caserne.

Encore une fois, **MERCI...**

Merci également pour notre traditionnelle matinée boudin qui n'as pas été comme les années précédentes mais où vous avez aussi joué le jeu en venant déguster nos préparations.

Les travaux de notre nouvelle caserne ont démarré en ce début d'année 2021 pour une fin d'ici un an. Nous espérons pouvoir renouveler pour les prochaines années les sessions des « Gestes qui sauvent » ce qui nous permettra de vous faire visiter cette nouvelle caserne.

En attendant des jours meilleurs pour toutes et tous, prenez soin de vous et de vos proches.

Nous vous rappelons que tous les Sapeurs-Pompiers Saint Quentinnois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons. Si vous voulez venir découvrir le monde des sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou le chef de caserne au 06 47 55 56 13.



Chef de caserne lieutenant Jérôme GLÉNAT JAIME
Adjoint au chef de caserne adjudant Chef Frédéric CALVEZ

Président de l'amicale Fabien FOUREL
Trésorier de l'amicale Gabriel GLÉNAT JAIME
Secrétaires de l'amicale Romain LEITA et Maryse TOUCHARD

Contacts AMICALE fabien.fourel@sdis38.fr
ou amicale.stquentinsurisere@udsp38.fr
 06 87 80 80 13



SPIA - SAUVEGARDE du PATRIMOINE INDUSTRIEL d'AUTREFOIS

LES DERNIÈRES NOUVELLES de l'ASSOCIATION

Depuis la journée du patrimoine de septembre 2020 consacrée à la Tour de Saint Quentin, l'association ne s'est pas mise en quarantaine !

Revenons d'abord un instant sur cette journée formidable que nous avons vécue ce dimanche de septembre dernier sur le site de l'ancien château de Saint Quentin. En effet cette journée a vu défiler plus de deux cents visiteurs, sans compter les nombreux enfants venus s'initier à la réalisation d'un blason ou admirer les armes et techniques de combat du Moyen-Âge.

Le public adulte a pu, lui, se familiariser, au travers de plus d'une dizaine de panneaux de présentation, avec la saga des familles seigneuriales qui se sont succédées à Saint Quentin depuis le XIII^{ème} siècle : les *De Saint Quentin*, *De Châteauneuf*, *Alleman*, puis *De Beaumont*.

Tout cela fut possible grâce à l'énorme investissement de l'équipe SPIA, épaulée par les services techniques de la commune et pour le spectacle médiéval par l'association Excalibur.

Cette belle journée doit aussi être considérée comme le prélude d'un projet plus ambitieux qui se prolongera sur plusieurs années car le potentiel de ce site est maintenant révélé, il reste à le mettre en valeur.

Pour cela SPIA s'investit sur trois axes :

- ▶ sur le plan architectural, en travaillant avec le Conseil Départemental dans le cadre de son projet « Fortifications du Moyen-Âge en Isère » dans lequel la Tour de Saint Quentin est intégrée, les premiers relevés par drone ont déjà été réalisés ;
- ▶ sur le plan aménagement du site, en participant à l'étude paysagère, pilotée par la commune et confiée à un jeune entrepreneur Saint Quentinnois ;
- ▶ sur le plan historique, en continuant les recherches dans les archives pour retracer l'histoire de ce château et surtout celle des Saint Quentinnois de l'époque et leur mode de vie (on y trouvait déjà des noms qui nous sont encore familiers (Charmeil, Meneyroud, Massit dit Vial, Coin Roy, Reppelin dit Bouvier, ...)).

« *En même temps* » **SPIA** doit aussi préparer son rendez-vous habituel avec les Saint Quentinnois pour les journées du patrimoine à venir en septembre prochain.

Pour rester dans le cadre de l'histoire moyenâgeuse de notre village, nous avons choisi de vous présenter le « chapelet » des chapelles de Saint Quentin, dont nous-mêmes étions peu familiers jusqu'alors : chapelles de Saint Quentin, de Saint Jacques, de Sainte Catherine, de Sainte Madeleine (cette dernière, maintenant sur Montaud depuis la sécession de 1655, était alors bien Saint Quentinnoise et servait le quartier de Saint Quentin « d'en haut » !).

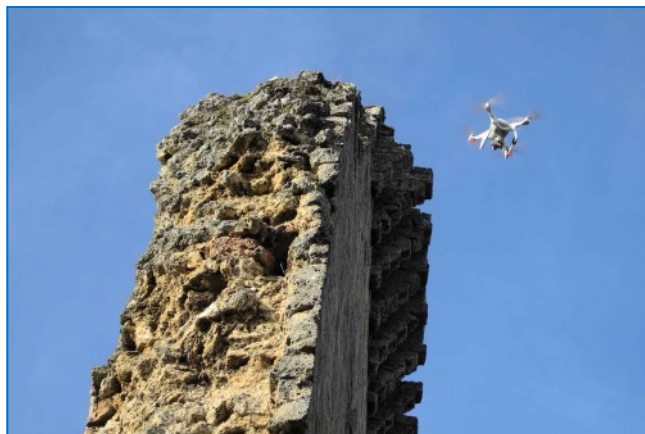
Nous envisageons aussi, si les conditions le permettent, d'organiser une cérémonie pour fêter dignement la publication de l'article « la pierre de l'Échaillon : candidate à la reconnaissance au patrimoine mondial des pierres », paru fin 2020 dans la revue internationale de géologie GSL (Geological Society of London).

RÉSERVEZ votre DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021 pour NOUS RETROUVER !

Enfin, malgré les contraintes de la crise sanitaire, nous avons pu continuer nos réunions de travail mensuelles en visioconférence et même organiser, dans le cadre des règles de sécurité imposées (petit groupe, distanciation, masques), quelques petites journées de travail sur le terrain : nettoyage de la plateforme de la « terre réfractaire », réfection du toit et nettoyage du site « four Rossi », redécouverte du sentier allant de la place Charles Daclin à la Tour.

L'efficacité était au rendez-vous, n'y manquait que le verre de l'amitié qui contribue à la convivialité habituelle qui fait le charme de la vie associative dans SPIA.

QUELQUES ILLUSTRATIONS



Relevé photogrammétrique de la tour
avec un drone

Entretien des abords du four Rossi



Nettoyage du site
de la terre réfractaire.



Et toujours à votre disposition auprès de l'association les livres déjà publiés

- Saint Quentin et l'Isère (La navigation, les ponts) ;
- Saint Quentin d'un siècle à l'autre en images ;
- Le Ruisseau du Martinet (L'industrie au bord du ruisseau) ;
- La Pierre de L'Échaillon (L'histoire des carrières de l'Échaillon).

Contacts

☎ 06 08 07 77 49 et 06 80 95 93 04
 Blog : <http://saintquentin.spia.free.fr>
 @ jacques.perrin1@hotmail.fr et
 jp.rey0634@orange.fr



LE CLOCHER

Contact Jean-François RININO
☎ 04 76 93 65 58 @ jf.rinino@gmail.com

Dimanche 4 juillet 2021 VIDE GRENIER

sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

Du changement cette année, les exposants seront installés entre la place Dr Valois et la médiathèque Lis là.

Et en novembre la traditionnelle **MONDÉE**.



FOOTBALL CLUB SAINT QUENTINOIS

Une nouvelle saison, arrêtée fin octobre 2020, fait suite à une année 2019 qui a subi le même sort.

Dans ces conditions la pratique du football est évidemment compliquée.

Le couvre-feu à 18 h puis à 19 h a empêché les équipes seniors de se rendre au stade pour les compétitions. Ils essaient aujourd'hui de reprendre quelques séances physiques toujours sans contact.

Pour les mineurs, nous avons essayé d'adapter nos horaires et de recommencer les entraînements le mercredi afin que nos joueurs puissent garder le contact entre eux et continuer à toucher au ballon. Ils ont répondu positivement.

Nous espérons que des décisions de la FFF et de la ligue seront bientôt mises à jour afin de prévoir la saison à venir.

Contacts ☎ 06 84 48 20 71 et 04 76 93 61 82 @ aline.robert.blanc@free.fr

Chorale Les Voix Do Ré

Encore une période difficile pour chacun d'entre nous ! Un véritable crève-cœur pour tous ces passionnés de chant choral qui vivent cette crise comme une frustration.

Bien décidée à ne pas être réduite au silence, la chorale et son chef SYLVAIN ont maintenu les répétitions en visio, avec l'application « ZOOM ». Chacun (ne) derrière son ordinateur écoute. Il est impossible de chanter en même temps du fait du décalage causé par le réseau. Le chef ferme le micro de ses choristes (afin d'éviter la cacophonie) et la répétition commence.



Avec son talent sans égal, SYLVAIN dirige par des mouvements de la main et de la tête, un regard à droite, un regard à gauche, chacun arrive à suivre et à chanter au bon moment.

Des volontaires de chaque pupitre reprennent ensuite certains passages choisis, un couplet, un refrain ! Les autres se mettent en mode « muet » et chantent leur partie en même temps.

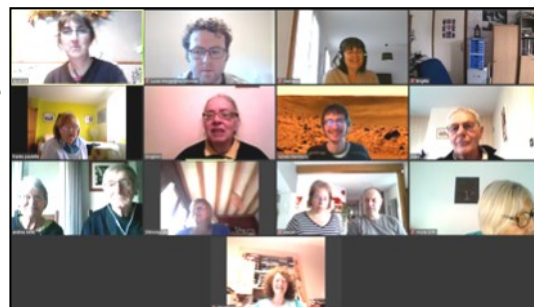
Chacun apprécie ce rendez-vous amical et convivial.

Pour perfectionner l'apprentissage le chef a enregistré les voix de chacun, bande son que les choristes récupèrent par l'intermédiaire d'un lien le « DRIVE », ce qui permet à chacun d'écouter les chants, de les reprendre à son rythme, sans contrainte, tranquillement.

Et un seul objectif pour tous, PROGRESSER dans l'attente des répétitions tous pupitres réunis !

Cette expérience collective fait beaucoup de bien au moral ! Chanter n'a jamais donné autant de bonheur dans cette période angoissante !

Les choristes apprécient beaucoup ces répétitions à distance mais ils ont grande hâte de se retrouver « en réel », hâte de répéter dans les conditions habituelles, hâte de pouvoir songer au prochain concert. Vivement la rentrée. Prenez soin de vous et continuez à chanter.



Marie Hélène DIBISCEGLIE, présidente ☎ 06 95 64 09 33 @ dibisceglie.fml@gmail.com
Nicole GIRY, secrétaire ☎ 06 31 65 33 96 @ nicole.giry@orange.fr



LE CLUB BEAUREGARD

Depuis un an, le Conseil d'Administration et les membres du Club Beauregard sont dans l'attente et impatients de reprendre leurs activités, de retrouver les liens d'amitiés. Le contexte sanitaire a obligé le bureau à reporter les manifestations prévues, voire à les annuler.

Les dates, pour certaines manifestations que le Club reconduit chaque année, avaient été fixées. Dès que possible, une réunion sera organisée afin que tous les adhérents se retrouvent. Mais, il nous faut attendre l'évolution de la situation sanitaire avant de pouvoir établir un calendrier. D'ores et déjà, la soirée théâtre avec la troupe DUGOMMIERS, programmée le 27 mars est reportée à l'automne.

En projet et espérons-le au mois de juin, nous pensons organiser une sortie au petit train de LA MURE.

Cependant malgré les contraintes, le Club a pu continuer à faire « fonctionner » les activités en extérieur telles que les randonnées, la vannerie, le vélo. Depuis le mois d'avril, avec la météo printanière, les amateurs de pétanque ont repris le « chemin du Gît », et c'est avec beaucoup de plaisir qu'un petit groupe se retrouve le jeudi après-midi, pour un moment amical qui permet aussi de s'aérer quelque peu. Chacun vient bien entendu avec son matériel personnel.

Toutes ces activités se déroulent en plein air par groupes de six personnes maximum. Les consignes sanitaires (port du masque, distanciation, lavage des mains, utilisation du gel) sont respectées.

Compte tenu du peu d'activité cette année la cotisation 2021 a été réduite à 10 €. Les personnes qui souhaitent adhérer peuvent faire parvenir leur chèque, libellé à l'ordre du Club BEAUREGARD, à

Jacques PERRIN

OU

Patricia MARCZEWSKI

71 impasse Beauregard

164 impasse du moulin

38210 ST QUENTIN sur ISÈRE

38210 ST QUENTIN sur ISÈRE

Dès que la situation sanitaire redeviendra normale, nous serons ravis de vivre pleinement ces retrouvailles.

Le Club, lieu de détente et de convivialité, maintient le lien et le temps d'un après-midi, il fait oublier les soucis, la maladie.

A très bientôt, et en attendant prenez bien soin de vous.



Contacts :

Jacques PERRIN ☎ 06 08 07 77 49

@ jacques.perrin.1@hotmail.fr

Nicole GIRY ☎ 06 31 65 33 96

@ nicole.giry@orange.fr

Patricia MARCZEWSKI

☎ 06 08 97 37 05

@patricia.marczewski@gmail.com



RACONTE SAINT QUENTIN



Nous sommes ravis de vous présenter le premier écrit de notre rubrique RACONTE SAINT QUENTIN.

Nous espérons avoir encore plusieurs textes afin d'illustrer les prochains journaux communaux.

Nous vous rappelons que, quel que soit votre âge, vous pouvez partager vos témoignages qui peuvent porter sur : un lieu, un événement marquant, un souvenir, une rencontre ou une personnalité de la commune... Bref, quelque chose qui vous semble intéressant à partager.

Votre texte est à envoyer à communication@saint-quentin-sur-isere.fr

Et si l'écriture vous rebute adressez-vous en mairie. Merci de votre participation

La Commission Communication

LA PLACE de l'ÉGLISE DEVIENT la PLACE CHARLES DACLIN

Cette place s'appelait jusqu'en 1970 place de l'Église et centre du village, elle devint la place Charles DACLIN au décès de celui-ci.

En effet ce monsieur légua tous ses biens Saint Quentinois à la commune : sa maison d'habitation, ses forêts sur le flanc nord-ouest du village et tout le site de la tour avec ses vignobles. En contrepartie il demandait que la place de l'église porte son nom.

Avant Charles, cette maison a abrité l'étude de notaire d'Émile, son frère. Elle a été également pendant un certain temps le bureau de poste PTT.

Charles DACLIN était président de la Cour d'Appel. Il exerça aux Indes dans les comptoirs de « Chandernagor » et « Pondichéry » et termina son service en tant que président de la Cour d'Appel de Chambéry.

A sa retraite il se retira dans notre commune. Il faisait partie de la classe bourgeoise de Saint Quentin et bien qu'assez fortuné il était radin comme un pou ! chaque jour il venait quémander le journal de l'époque « LE RÉVEIL » à mon père qui n'appréciait pas tellement la démarche, je l'entends encore dire : « celui-ci ne fera du bien à l'état qu'après sa mort ! ».

Charles qui allait passer tous ses hivers à Nice y mourut à plus de 96 ans. Néanmoins sa dépouille repose dans le caveau familial, au cimetière de Saint Quentin.

Après l'homme, revenons maintenant à l'historique de la place actuelle.

En 1873 l'église, qui se situait 3,50 m en dessous de son positionnement actuel, fut reconstruite plus haut et on en profita pour réaménager la place.

Pour mettre l'église au niveau de la place il a fallu en rehausser la nef de 3,50 m d'où le mur de soutènement que l'on aperçoit sur un côté de l'édifice.

Lorsque l'église était en bas, le cimetière l'entourait. Il fut déplacé au moment de la reconstruction de cette dernière à son emplacement actuel.

Plus tard on construisit un local en béton destiné au rangement du corbillard. Il était également utilisé par le cantonnier jusqu'à la construction, en 1948, du Foyer Rural Léonce Poulat, aujourd'hui détruit pour laisser la place à notre actuelle salle socioculturelle.

Ce n'est qu'en 1960 que la commune posséda une morgue installée à l'endroit où se trouve aujourd'hui le salon de coiffure. Avant cet aménagement les corps étaient déposés au pied du cimetière dans une baraque en bois à l'extérieur de l'enceinte du cimetière. Pour les autopsies, le corps était remonté sous le larmatoire situé à l'entrée du cimetière. Une simple bâche dissimulait le travail du médecin légiste

Sur la face nord-ouest de la place se trouvaient les WC publics transférés aujourd'hui rue du Vercors.

Furent aménagées également quatre rangées de tilleuls et marronniers au centre desquelles se tenait L'ARBRE de la LIBERTÉ, un marronnier rose.

Entre chaque rangée d'arbres se trouvaient les jeux de boules à la lyonnaise et chaque dimanche des parties acharnées se disputaient entre les jeunes et les anciens.

Cette place accueillait aussi la vogue de Pâques et ses manèges toujours plus grands.

Ce fut d'abord le « Pousse-Pousse », manège tournant avec des sièges suspendus sur des chaînes et lorsqu'il était en pleine vitesse avec ses sièges pratiquement à l'horizontale, les jeunes gens admiraient les dessous affriolants des dames.

Puis vinrent les auto-tamponneuses qui occupèrent vraiment toute la place...les arbres centraux disparurent et seuls restèrent quatre tilleuls, toujours présents à ce jour.

Chaque année la route nationale devait être réparée. Le cylindre ou rouleau arrivait donc sur la place en tirant sa caravane et s'installait pour environ deux mois.

Puis à l'automne c'était le distillateur qui venait prendre place avec son « alambic » pour distiller le marc de raisin et les fruits pour en retirer la « gnole ». Les agriculteurs possédaient un droit de distiller et payaient un acquies suivant le nombre de litres retirés.

Le volume était réglementé et tous les surplus étaient « planqués » en journée pour être retirés la nuit afin d'éviter les contrôles des « Gabelous » (Inspecteurs des fraudes).

Cette distillation durait environ quinze jours, les gens de Montaud venaient aussi distiller à Saint Quentin.

Les droits de distiller ne sont pas transmissibles de père en fils c'est pourquoi ils ont aujourd'hui disparu. Encore une tradition qui s'est éteinte.

Aujourd'hui notre place tant animée autrefois n'est plus qu'un parking, les traditions catholiques s'étiolent et seules les cérémonies de funérailles mariages et baptêmes redonnent, de temps à autre, un peu de dynamisme à ce lieu chargé d'histoires.

Je pense qu'une réflexion sur le devenir de cette place pourrait être envisagée afin de lui redonner vie.

Dans un prochain numéro je tâcherai de vous raconter la vie des commerces de la « place de l'église » au siècle dernier.

Merci de votre lecture.

Camille ANDRÉ



Place de l'Église



Place Charles Daclin

ÉTAT CIVIL et INFOS DIVERSES

NAISSANCES



ASTRID, née le 22 avril 2021 fille de Thomas MERCIER et Dévi GRIMM



MARIAGE

Adem ISSAD et Assia FERRANTE le 27 février 2021

NÉCROLOGIE

Jeanne BLANC GONNET décédée le 12 janvier 2021

Patrick PICCHIO décédé le 11 mars 2021

Jean GUILLET décédé le 19 avril

Marie CHAMPIER décédée le 22 avril 2021



COMMUNICATION D'INFOS MAIRIE PONCTUELLES, PAR MAIL

Les administrés intéressés pour recevoir des informations brèves sur les événements qui ont lieu sur la commune, doivent communiquer leur adresse mail à la mairie via le site www.saint-quentin-sur-isere.fr.

Ce mode de communication renforcera les moyens d'information déjà en place : panneaux lumineux, affiches, journaux communaux.

A tout moment vous pouvez demander votre désinscription par l'envoi d'un mail.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent **obligatoirement** se faire recenser à la mairie de leur domicile, au **cours du mois de leurs 16 ans**. Ils doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille de leurs parents.

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Présentez-vous au secrétariat de mairie, avec livret de famille ou carte d'identité.

Le BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS EST
INTERDIT
en ISÈRE toute L'ANNÉE

SAINT QUENTIN MON VILLAGE - Directeur de la publication : Jean Pierre Faure
Rédaction Commission Communication : Aimée Batteux, Elvire Bosch, Florence Chatelain, Amandine Djellit, Isabelle Gibour, Nicole Giry, Frédérique Mirgalet, Martine Santos Cottin, Miranda Suco.
Impression : Mairie de Saint Quentin sur Isère

Numéros utiles

Mairie ☎ 04-76-93-60-08

mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

horaires secrétariat

lundi 8h30-12h/14h-19h

mardi au jeudi 8h30-12h

vend. 8h30-12h/13h30-16h30

www.saint-quentin-sur-isere.fr

Agence Postale Communale

Ouverte aux heures mairie,

Fermée le vendredi après midi.

Interco St Marcellin, Vercors, Isère Communauté

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Horaires déchetterie

lundi de 14h à 18h

mercredi et samedi

8h à 12h et de 14h à 18h

Régie eau assainissement

☎ 04 76 36 94 01

7 jours/7 et 24h/24

Urgence Europe ☎ 112

Pompiers ☎ 18 / **Samu** ☎ 15

Gendarmerie ☎ 17

Médecin Dr Maurice Zilli

☎ 04-76-93-33-54

Kinésithérapeutes

M^{me} Karine Larue

☎ 04-76-37-45-24

M^{me} Nadine Schena

☎ 04-76-06-11-66

Infirmières

M^{me} Christine Épailly

M^{me} Claudine Chauvet Santer

☎ 04-76-93-66-11

Ostéopathe

M. Mathieu BOISIER

☎ 07-66-71-37-83

Pharmacie

M^{me} Sandrine Poquet

☎ 04-76-93-68-08

Pharmacie garde ☎ 3945

Écoles

Maternelle ☎ 04-76-93-65-73

Elémentaire ☎ 04-76-93-60-51

Médiathèque intercommunale

☎ 04-76-65-80-74

Horaires

mardi et vendredi 16 h - 18 h

mercredi 10 h - 12h et 14 h - 17 h

samedi 9 h - 12 h et 14 h - 16 h

Taxi Finet

☎ 06-07-09 15 31

☎ 06-40-08-58-53

EDF (dépannages)

☎ 0810 333 338

Assistances sociales

1 rue Paul Martinais

38470 VINAY

☎ 04-57-53-11-20

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Violences conjugales ☎ 1939

Enfance maltraitée ☎ 119